



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 7 septembre 2021, à 19h30, au 421 4e avenue, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**800, rue Paul-Lussier
Lot 6 406 173**

Nature et effets: Les demandeurs désirent obtenir une dérogation afin de permettre d'implanter une tour de télécommunication à une distance inférieure à une limite arrière de terrain.

Conformément au décret ministériel numéro 740-2021 daté du 2 juin 2021, l'assemblée du conseil municipal est ouverte au public, tout en respectant les normes sanitaires en vigueur. La transmission de questions par écrit s'ajoute à la période de questions verbales.

Toute personne ou organisme peut donc transmettre son commentaire écrit pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 23 août au 7 septembre 2021, 16h30, par l'envoi d'un courrier à la directrice générale et secrétaire-trésorière, au 421, 4^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse dg@sainte-helenedebagot.com en indiquant leur nom et adresse.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en début de la séance du 7 septembre 2021 à 19h30.

Téléphone : 450 791-2455 poste 2230

Courriel : inspecteur@sainte-helenedebagot.com

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 17 août 2021.

Sylvie Viens

Directrice générale et secrétaire-trésorière